

Description

Le ou la médecin spécialiste en radiologie (radiologue) diagnostiquent des maladies et des lésions affectant le squelette et les organes du corps humain au moyen de techniques de radiologie et d'imagerie. Ils interprètent les résultats et effectuent certaines interventions thérapeutiques sous guidage de l'imagerie médicale (radiologie conventionnelle, radioscopie, échographie, tomodensitométrie ou scanner, imagerie à résonance magnétique).

Leurs principales activités consistent à:

Consultation

- effectuer un entretien pour définir les symptômes ou les douleurs ressenties, les facteurs de risques, les antécédents, les médicaments pris, etc.;
- donner aux patients des informations simples et claires sur le déroulement des examens (médication ou régime à suivre avant l'examen, durée, étapes, effets secondaires, etc.);

Examen et diagnostic

- donner les directives nécessaires aux techniciens en radiologie médicale (TRM) dans l'application des méthodes d'imagerie radiologique et collaborer aux examens;
- analyser les images obtenues pour déceler les anomalies indicatrices de maladie et en interpréter correctement la nature et la gravité;
- formuler un diagnostic, en collaboration avec d'autres spécialistes (en neurologie, gynécologie, médecine interne, oncologie, etc.), en tenant compte des données cliniques et des analyses de laboratoire;
- pratiquer si nécessaires des examens complémentaires;
- rédiger un compte rendu à l'attention du médecin qui a demandé les examens et qui explique les résultats aux patients;

Intervention

- effectuer des interventions thérapeutiques grâce à différentes techniques de guidage visuel par rayons X, de résonance magnétique nucléaire (IRM) ou par ultrasons: drainer des abcès, arrêter des hémorragies internes, faire une biopsie des tumeurs et des tissus à l'aide d'aiguilles, dilater des vaisseaux et poser des stents afin de les maintenir ouverts, etc.;

Expertise et recherche

- assumer un rôle de consultant pour les médecins spécialistes d'autres disciplines médicales;
- collaborer à des projets de recherche clinique et à des études sur la qualité en radiologie.

Environnement de travail

Quel que soit leur lieu de travail, les médecins spécialistes en radiologie travaillent en équipe pluridisciplinaire, avec d'autres praticiens de la médecine et des techniciens en radiologie médicale. Ils participent également à la promotion d'une médecine préventive, notamment lors de campagnes de dépistage (par exemple concernant la mammographie).

Formation

La formation postgraduée théorique et pratique en radiologie médicale s'acquiert après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- établissements de formation reconnus: services de radiologie, de médecine nucléaire et d'imagerie médicale des cliniques, instituts et hôpitaux.

Durée

5 ans, dont:

- respectivement 2 ans et 1 an au minimum de formation spécifique en radiologie dans 2 établissements hospitaliers reconnus différents;
- 6 mois au maximum dans un cabinet médical;
- 12 mois au maximum dans une formation approfondie du domaine de la radiologie.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel (50% au minimum).

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en radiologie.

Contenu

Connaissances de base:

- radiophysique et radiobiologie;
- radioprotection en radiologie diagnostique et interventionnelle: rayonnements ionisants, IRM (champs magnétiques, radiofréquence), sonographie;
- connaissance des appareils;
- radioanatomie;
- pharmacologie spéciale;
- informatique;
- assurance-qualité, bases scientifiques;
- aspects médico-légaux;
- éthique, économie de la santé;

Connaissances et compétences particulières:

- connaissances radiologiques et cliniques: différents systèmes organes, tableaux cliniques, effets secondaires, etc.;
- expérience pratique: manipulation des appareils, exécution d'examen radiologiques.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) www.siwf.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Précision et minutie
- Bonne acuité visuelle
- Aptitude à travailler en équipe
- Écoute et compréhension d'autrui
- Discrétion

Perspectives professionnelles

Les médecins spécialistes en radiologie travaillent dans un cabinet privé et/ou dans un hôpital. La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide: les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les spécialistes en radiologie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation approfondie en radiologie pédiatrique, en neuroradiologie diagnostique ou en neuroradiologie invasive, 2 ans, divers lieux en Suisse;
- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, la Société suisse de radiologie ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.;
- attestations de formation complémentaire et des certificats d'aptitude technique recensés par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continues: ultrasonographie prénatale, etc.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en cardiologie/Médecin spécialiste en cardiologie
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en neurologie/Médecin spécialiste en neurologie
- Médecin spécialiste en oncologie médicale/Médecin spécialiste en oncologie médicale
- Technicien en radiologie médicale HES/Technicienne en radiologie médicale HES

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<https://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 359 11 11
<https://www.fmh.ch>

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 503 06 00
<https://www.siwf.ch>

Société suisse de radiologie (SSR)
Bergstrasse 107
Bureau
c/o ecos Office Center
8032 Zurich 32
Tél.: 031 951 00 84
<https://sgr-ssr.ch/fr>